Invitez votre classe au théâtre grâce au concours « Dis-moi dix mots sur la toile » organisé par la Direction de la langue française

---

Invitez votre classe au théâtre grâce au concours « Dis-moi dix mots sur la toile »

RENTREZ VOS PROPOSITIONS JUSQU'AU 27 MARS !

Chers élèves du primaire, Chers élèves du secondaire, Chers enseignants,

Dans le cadre de la **Langue française en fête**, la **Direction de la langue française**, Fédération Wallonie-Bruxelles, vous propose un concours autour de la **thématique 2017 des dix mots** : *Dis-moi dix mots sur la toile*.

Elle vous invite à réaliser une **production collective** en français intégrant ces dix mots **afin de les mettre à l'honneur dans une composition ludique et créative**. Le but de cette démarche sera de **s'approprier ces mots**.

Il s'agira de mettre en œuvre **ses capacités expressives relatives** au français, celui-ci étant **en constante évolution**.

Comment s'y prendre ?

1. Consulter le livret des 10 mots sur le site : www.lalanguefrancaiseenfete.be

2. Se laisser aller à la créativité littéraire, artistique, audiovisuelle.

- Formes attendues
    - Un écrit de n'importe quel type
    - Un collage
    - Une vidéo (Durée MAX. 6 min.)
    - Un enregistrement sonore (slam, chanson, séquence théâtrale, saynète…) (Durée MAX. 6 min.)

En cas d'hésitation par rapport à la forme envisagée, n'hésitez pas à contacter notre détachée pédagogique : stephanie.matthys@cfwb.be

3. Envoyer sa création collective (textuelle, graphique, audio, audiovisuelle...) par courriel à l'adresse languefrancaise@cfwb.be (pour les créations graphiques, sous la forme d'un fichier jpg).
   Pour ceux qui le souhaitent, l'utilisation de la plateforme Wetransfer est admise.
   Cet envoi sera accompagné d'une brève présentation du projet (max. 10 lignes) et de la fiche d'identification.

- Echéances

Les propositions seront reçues jusqu'au **27 mars à 12.00**.

Les résultats seront annoncés **le 29 mars** sur la page Facebook de *La langue française en fête* ainsi que sur le site, www.languefrancaise.be.

- Prix

Un **spectacle théâtral** pour la classe à Bruxelles.

! Merci de prendre connaissance de l'intégralité du règlement du concours pour éviter toute mauvaise surprise !

Pour la Direction de la langue française
Stéphanie Matthys, Détachée pédagogique
languefrancaise@cfwb.be – www.lalanguefrancaiseenfete.be – www.languefrancaise.cfwb.be

Règlement du concours

1. Généralités

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) - Direction de la langue française lance un concours pour la réalisation d'une **production collective**, écrite, audio ou audiovisuelle pour l'édition 2017 de la campagne de sensibilisation ***La langue française en fête*** qui se déroulera du 18 au 26 mars prochains.
La langue française en fête est une campagne annuelle de **sensibilisation positive et déculpabilisante de la langue française**.

Pour réaliser cet objectif, ***La langue française en fête*** fait appel à **l'imagination** de tous pour **jouer avec les mots** : contrepèteries, homophonies, néologismes, mots-rébus, etc. sont au menu de cette campagne. Par conséquent, la production attendue doit rencontrer les objectifs ludiques et créatifs de ***La langue française en fête***.

Le concours invite à réaliser :

- Une production **collective** en français
- Intégrant les **dix mots** de la thématique **2017 « *Dis-moi dix mots sur la toile* »**
- La **composition doit être ludique et créative**.

Le but de cette démarche est de **s'approprier** ces mots, de mettre en œuvre **ses capacités expressives** en illustrant l'évolution de la langue.

Il est important d'associer l'idée de ***fête***, le côté ***ludique***, le ***plaisir***, la ***créativité linguistique***, les ***jeux de mots***. Nous vous conseillons également de consulter notre site : www.lalanguefrancaiseenfete.be. En dernière page, vous trouverez une présentation plus complète de ***La langue française en fête***.

Le concours s'adresse **aux élèves des écoles primaires et secondaires de tous les réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles**.

La production devra être **originale** et **inédite**.
Les formes attendues sont les suivantes :

- Un écrit
- Un collage
- Une vidéo (Durée MAX. 6 min.)
- Un enregistrement sonore (slam, chanson, séquence théâtrale, saynète…) (Durée MAX. 6 min.)

En cas d'hésitation par rapport à la forme envisagée, n'hésitez pas à contacter notre détachée pédagogique : stephanie.matthys@cfwb.be

2. Le prix

En cas d'attribution, le prix unique de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera attribué à la classe auteure de la production, sélectionnée par le jury. Il consiste en **une invitation à assister à un spectacle théâtral à Bruxelles**, valable pour tous les élèves et le professeur de la classe lauréate.

3. Modalités pratiques

1. Le concours est organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Direction de la langue française) dans le cadre de la campagne de sensibilisation ***La langue française en fête 2017***.

2. Le concours est ouvert à tous les élèves, du primaire comme du secondaire de la FW-B, quels que soient l'âge, le lieu de résidence ou la nationalité des participants.

3. La production devra être originale et inédite.
   Les formes attendues sont les suivantes :
   - Un écrit de n'importe quel type
   - Un collage
   - Une vidéo (Durée MAX. 6 min.)
   - Un enregistrement sonore (slam, chanson, séquence théâtrale, saynète…) (Durée MAX. 6 min.)

4. Est exclue : une production ayant déjà été publiée ou ayant fait l'objet d'une diffusion par un organisme tel que télévision, magazines…

5. CONTRAINTES IMPORTANTES

   La production devra mentionner :
   - le titre de la campagne : **La langue française en fête**

   Et intégrer :
   - les **dix mots** de la thématique 2017 (cfr. en dernière de couverture du livret)

6. Les **créations collectives** doivent être envoyées par courriel à l'adresse languefrancaise@cfwb.be (sous la forme d'un fichier jpg. pour les créations graphiques).
   Pour ceux qui le souhaitent, l'utilisation de la plateforme Wetransfer est admise.

   Cet envoi sera accompagné d'une brève présentation du projet (max. 10 lignes) et de la fiche d'identification ci-dessous dûment complétée.

   Les propositions seront reçues jusqu'au **27 mars à 12.00**. Les résultats seront annoncés **le 29 mars** sur la page Facebook de *La langue française en fête* ainsi que sur le site, www.languefrancaise.be.

7. Le jury sera constitué de personnes compétentes en la matière. Le jury décide de l'attribution du prix selon les critères suivants : **adéquation au thème, respect des consignes, originalité, maitrise de la langue, qualité du travail, mise en œuvre des capacités expressives**. Ceci implique qu'il peut renoncer à toute attribution du prix dès lors qu'il estime la qualité du travail insuffisante, la prise en compte des consignes incomplète, la production trop peu représentative de l'image véhiculée par ***La langue française en fête***. (caractère créatif, ludique, etc.)

8. En cas d'attribution, le prix unique de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera attribué à la classe auteure de la production, sélectionnée par le jury. Il consiste en **une invitation à assister à un spectacle théâtral à Bruxelles**, valable pour tous les élèves et le professeur de la classe lauréate.

Les éditions, en ce compris la parution dans la presse quotidienne ou périodique, la publication sur le site www.languefrancaise.be, lalanguefrancaiseenfete.be ou encore sur la page FB, seront considérées comme promotionnelles et ne donneront lieu à aucune rétribution.

Par leur participation, les concurrents autorisent la Fédération Wallonie-Bruxelles, la RTBF, les partenaires de l'opération et, le cas échéant, un autre partenaire de presse à publier la production :

- « en ligne », en ce compris Internet, et notamment le site web dont l'adresse est www.lalanguefrancaiseenfete.be mais aussi sur la page FB de la DLF.
- Sur un support « papier » destiné à la presse écrite.
- Sur tout autre support en vue de la diffusion par les partenaires d'informations relatives à la campagne ***La langue française en fête***.

Et par conséquent de :

- Reproduire la création en un nombre illimité d'exemplaires de chaque support.
- Distribuer la production et la communiquer gratuitement au public par toute technique de communication, en ce compris l'édition et la parution dans la presse quotidienne ou périodique, la communication par câble, satellite, ondes hertziennes, Internet et réseaux informatiques dans le cadre de la campagne ***La langue française en fête***.

Ces droits sont donnés en licence pour une durée de 18 mois débutant à la date du dépôt et de la validation par le jury du projet définitif et sont cédés à l'étendue géographique suivante : le monde entier.

Les concurrents autorisent la Fédération Wallonie-Bruxelles à procéder, moyennant un avertissement préalable et sauf opposition immédiate et par écrit de leur part, à des modifications raisonnables de la production telles que notamment pour les éléments graphiques (illustrations, etc.), la modification des couleurs, des contrastes, la modification du nombre de DPI. La Fédération Wallonie-Bruxelles détient quant à elle le droit d'agrandissement et de réduction de la production, sans avertissement préalable aux concurrents.

9. Du seul fait de leur participation au concours, les concurrents assurent être les titulaires des droits d'auteur faisant l'objet de la licence d'utilisation et de communication concédée conformément aux points 8 et 9. Ils garantissent expressément que l'œuvre n'a pas été réalisée en contravention des droits d'un tiers.

   Les concurrents garantissent la Fédération Wallonie-Bruxelles, la RTBF, les partenaires de l'opération et, notamment, tout autre partenaire de presse de l'opération contre toutes les prétentions que les tiers pourraient faire valoir en matière de propriété intellectuelle en raison de l'utilisation de l'œuvre réalisée conformément aux points 8 et 9.

Pour votre facilité, le présent règlement, la fiche d'identification et les logos de la campagne sont en ligne sur www.lalanguefrancaiseenfete.be

Fiche d'identification

À compléter et à joindre à l'envoi de la production

Ecole (Nom, téléphone, courriel, adresse complète.)	
Classe	
Professeur responsable du projet (Nom, Prénom et adresse courriel)	

La classe, l'enseignant et la Direction de l'établissement qui se présentent au concours de production, ***Dis-moi dix mots sur la Toile***, déclarent que cette création est entièrement originale et qu'elle ne fait aucun emprunt à une œuvre existante ou encore protégée.

Tous déclarent avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter sans réserve les dispositions.

Responsable du projet (Nom, Prénom et signature)	Direction (Nom, Prénom et sceau de la Direction de l'établissement scolaire)
Fait à …… , le …… .	Fait à …… , le …… .

Réservé au secrétariat du Jury			
Numéro d'identification			
Reçu le		Signature	

DiS-MOi DiX MOTS SUR LA TOILE

La langue française en fête et ses objectifs

Depuis 1995, la Direction de la langue française du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique organise chaque année *La langue française en fête*. Cette opération d'une semaine est menée en collaboration avec le Conseil de la langue française et de la politique linguistique et en partenariat avec la RTBF.
La langue française en fête est un rendez-vous annuel et convivial destiné à sensibiliser le plus large public à la richesse et aux innombrables facettes de la langue française. Pendant une semaine, partout en Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, petits et grands sont invités à porter sur le français un regard neuf.
La langue française en fête veut donner au public une autre image de sa langue, une image moins normative et plus positive. Le but est de montrer que le français n'est pas seulement une affaire de participes passés bien ou mal accordés. Mais qu'elle est surtout un merveilleux outil d'épanouissement personnel ou de promotion sociale, une source de plaisir et de créativité. C'est dire aussi que la langue n'est rien sans ses usagers. Elle est un instrument à notre disposition et nous appartient. Car c'est nous qui sans le savoir la façonnons au rythme de nos besoins pour structurer la réalité qui nous entoure.
En pratique, *La langue française en fête* est l'occasion, pour chacun, d' « inventer » sa propre langue, d'exploiter ses ressources expressives sans contraintes et de les partager avec les autres. Jeux de mots, humour, aphorismes, poésie, plaisir et émotion sont au menu de cette manifestation.

La « Ville des mots »

Depuis 1996, une ville de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique est choisie chaque année comme lieu-pivot de *La langue française en fête*, et accueille un ensemble de manifestations et de projets culturels qui font vivre la langue au rythme de la fête. Pendant une semaine, cette ville devient la *Ville des mots*. Mons (1996), Huy (1997), Braine-l'Alleud (1998), Dinant (1999), Tournai (2001), Namur (2002), Watermael-Boitsfort (2003), Habay (2004), Nivelles (2005), Mouscron (2006), Liège (2007), La Louvière (2008), Bruxelles (2009), Marche-en-Famenne (2010), Verviers (2011), Molenbeek (2012), Soignies (2013), Charleroi (2014), Saint-Gilles (2015), Péruwelz (2016) se sont ainsi prêtées au jeu.

La *Ville des mots* invente le français en développant principalement un décor urbain de jeux de mots. Ce décor urbain est pour l'essentiel le fruit d'ateliers d'écriture. Les mots, les aphorismes, les jeux de mots sont ensuite mis en formes et en couleurs sur des supports divers et s'affichent, s'exposent, se suspendent dans les rues (quelques exemples : banderoles géantes et oriflammes, phylactères sur les statues, parterres fleuris composant des mots, arbres à paroles, aphorismes dans les vitrines, etc.)

Thème 2017

Le thème, ***Dis-moi dix mots sur la toile***, choisi par les partenaires pour 2017 évoque le foisonnement créatif autour des mots en lien avec la connexion numérique.
La fête se déroule dans une quinzaine de villes et communes de Wallonie et de Bruxelles pendant toute la semaine.
Cette année, ce sont deux entités qui seront les points de convergences des animations : Woluwé-Saint-Pierre et Saint-Lambert. Il s'y concentrera de nombreuses activités ludiques autour de la langue française dans un décor urbain visuel et sonore de jeux de mots : détournements des enseignes des commerces, des plaques de rue, de la signalisation routière, de l'affichage public, etc.

Le livret
des dix mots

DiS-MOi DiX MOTS

Avatar
Canular
Émoticône
Favori
Fureteur
Héberger
Nomade
Nuage
Pirate
Télésnober

SUR LA TOILE

DISMOIDIXMOTS.CULTURE.FR • facebook.com/dismoidixmots

DiS-MOi DiX MOTS SUR LA TOILE